

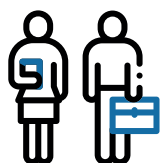
Licence pro Métiers du notariat



La licence professionnelle Métiers du notariat est une formation juridique spécialisée ouvrant de nombreux débouchés dans le champ notarial et immobilier. Cette formation complète est axée sur la méthodologie et la professionnalisation avec l'alternance.



Des atouts spécifiques :



+ PROFESSIONNALISATION

Formation en alternance (contrat d'apprentissage) : 2 jours/semaine à l'ICES, 3 jours en études notariales.



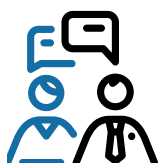
+ TRAVAUX PRATIQUES

Un tiers de la formation s'effectue en travaux pratiques



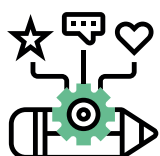
+ PARCOURS AU CHOIX

2 parcours au choix : parcours notariat et parcours comptable taxateur.



+ SUIVI PERSONNALISÉ

Accompagnement méthodologique et suivi assuré par le directeur de la formation.



+ COMPÉTENCE BUREAUTIQUE

Savoir utiliser des outils bureautiques et informatiques et le logiciel GENAPI utilisé par les notaires.

Diplôme national bac +3 délivré en jury rectoral

Conditions d'admission :

- Titulaire d'un BTS Métiers du notariat
- Licence 2 en droit
- DUT carrières juridiques

La licence pro métiers du notariat est également ouverte à la formation professionnelle continue

Tarifs : Gratuit pour l'étudiant dans le cadre de l'alternance

Métiers / Secteurs d'activités

- Collaborateur de notaire

La licence professionnelle « métiers du notariat » est un diplôme à vocation professionnelle. Ce cursus prépare au métier de collaborateur de notaire (anciennement appelé « clerc de notaire »).

Passerelle possible vers le titre de Notaire (après 9 ans d'exercice de la profession de collaborateur)

Parcours notariat

- Juriste rédacteur d'actes

Parcours comptable taxateur

- Le métier de comptable taxateur d'étude notariale
- Il assure la gestion économique et comptable de l'activité de l'office. Il établit la facturation des actes notariés et des prestations notariales. Taxateur, il calcule également pour chaque acte la part d'impôts qui doit être reversée à l'État.

Poursuite d'études

- DMN (Diplôme des métiers du notariat)

Depuis sa création, l'ICES, Institut catholique de Vendée, revendique son modèle d'« École universitaire », c'est-à-dire l'esprit d'une grande école allié à l'excellence de l'enseignement universitaire. Ce modèle s'appuie sur trois points essentiels : exigence intellectuelle, accompagnement personnalisé, formation méthodologique poussée.

Objectifs de la licence

La licence professionnelle aux métiers du notariat forme des étudiants aux compétences fondamentales en droit privé, et en droit public, en insistant sur la dimension pratique des enseignements. Cette formation permet l'acquisition des connaissances juridiques dans les domaines spécifiques du notariat, des connaissances de la nature des pièces administratives indispensables, des outils de la négociation immobilière et de l'expertise immobilière.

L'accompagnement de l'étudiant se concrétise particulièrement par :

- Un suivi personnalisé
- Des travaux en effectifs réduits
- Des professeurs disponibles

Programme

(Programme détaillé sur ices.fr)

Sur une année : droit des régimes matrimoniaux, droit des successions et des libéralités, droit des personnes, publicité foncière, vente immobilière (avant contrat, diagnostics), fiscalité immobilière et des mutations, droit des affaires, ...

L'aspect professionnalisant est conféré par l'intégration d'enseignants notaires praticiens, par l'apprentissage et par le projet tutoré.

- + LV1 : anglais.
- + Soutien en langue française
- + Bureautique notariale (GENAPI)
- + Projet de travail collectif tutoré
- + Cycle de conférences, colloques, séminaires d'actualité, ...

À l'ICES, la vie associative étudiante est très active, 36 associations étudiantes sont présentes sur le campus, par exemple l'association 'L'ordre des juristes' qui a pour vocation de réunir les juristes de l'ICES autour d'événements divers : afterworks, conférences, cafés-débats, ou encore le traditionnel forum des métiers juridiques.

Objectifs et compétences visés :

Parcours Notariat

- Maîtriser les techniques de rédaction d'actes juridiques
- Appliquer les formalités en vue de la publication d'un acte, du suivi des dossiers (respect des délais et des procédures).
- Apprentissage de l'accueil de la clientèle

Parcours Comptable taxateur

- Maîtriser des règles de la comptabilité générale et notariale
- Capacité à qualifier les actes conclus devant notaire, à procéder à leur taxation et aux formalités nécessaires à leur enregistrement
- Formation à la gestion des ressources humaines (gestion des paies, charges sociales et fiscales, ...)



> Profil de l'étudiant :

- Rigoureux
- Maîtrise du français
- Consciencieux
- Organisé

« Une licence en phase avec les besoins de nos offices, qui offre à nos collaborateurs de demain la qualité d'un enseignement universitaire s'appuyant sur une mise en pratique professionnelle concomitante. »
Céline Lecomte, présidente de la Chambre des notaires de Vendée.

25 étudiants maximum



Promotion à taille humaine

+ 95% de réussite



Taux de réussite de la licence pro

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

- > Directeur de la licence professionnelle métiers du notariat : Martial Vonwill
- > Service des études : Hélène Lardièrre
- > Contact : pronotariat@ices.fr

ices.fr



ICES
17 bd des Belges
85000 La Roche-sur-Yon
02 51 46 12 13